

HOMMES
TERRITOIRES
PATRIMOINES

Communiqué de presse

Label « musée rural » : une annonce qui interroge et appelle à une reconnaissance ambitieuse des musées de territoires

La Fédération des écomusées et musées de société (FEMS) réagit à l'annonce par la ministre de la Culture de la création d'un label « musée rural ».

Si la FEMS partage l'objectif affiché de mieux reconnaître les musées implantés dans les territoires ruraux, elle s'interroge sur la pertinence et les intentions d'un label supplémentaire, dans un paysage muséal déjà fortement normé et marqué par des inégalités structurelles de moyens et de reconnaissance.

Depuis plus de 40 ans, la FEMS est le réseau des écomusées et musées de société, dont 44% des structures adhérentes sont situées en milieu rural. Certaines bénéficient de l'appellation musée de France, d'autres non : ce qui nous rassemble, ce sont nos valeurs.

L'ensemble des établissements adhérents à notre réseau portent une conception exigeante et engagée du musée : ancré dans son territoire, construit avec et pour les habitants, attentif aux enjeux sociaux, environnementaux et démocratiques contemporains. Ces établissements, majoritairement situés hors des grands centres urbains, subissent pourtant un déficit chronique de moyens, de reconnaissance institutionnelle et de soutien pérenne de l'État.

Dans ce contexte, la création d'un label « musée rural » soulève plusieurs préoccupations majeures. La FEMS alerte notamment sur :

- le risque d'une catégorisation réductrice de la ruralité, pensée comme une exception ou une marginalité culturelle ;
- l'absence, à ce stade, de clarification sur les critères, les objectifs et les moyens associés à ce label ;
- le danger d'un dispositif symbolique sans effets concrets sur les conditions de travail, de financement et de développement des musées concernés.

La Fédération rappelle que les musées ruraux n'ont pas besoin d'un label de plus, mais d'une **politique culturelle ambitieuse**, fondée sur la confiance, la concertation et la reconnaissance des pratiques professionnelles existantes. La ruralité ne doit pas devenir un marqueur de fragilité ou de relégation, mais être reconnue comme un espace d'innovation, de création et d'expérimentation muséale.

La FEMS appelle le ministère de la Culture à ouvrir un véritable dialogue avec les réseaux professionnels concernés et à inscrire toute réflexion sur un label dans une stratégie globale de soutien aux musées de territoires : moyens financiers renforcés, accompagnement humain, reconnaissance des démarches participatives et prise en compte des réalités locales.

fems
FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES
ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

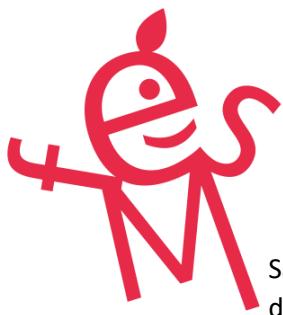
1, esplanade du J4 - CS 10351
13213 MARSEILLE cedex 02

04 84 35 14 87

contact@fems.asso.fr

www.fems.asso.fr

N° SIRET : 391 703 840 00036 -
Prestataire de formation enregistré
sous le numéro 93.13.15984.13



HOMMES
TERRITOIRES
PATRIMOINES

Sans ces garanties, le label « musée rural » risque de rester un affichage politique de plus, déconnecté des besoins réels des musées et des populations qu'ils servent.

La Fédération des écomusées et musées de société se tient pleinement disponible pour co-construire et déployer, avec les collectivités publiques et les musées concernés, une politique culturelle ambitieuse et concertée.

Défendons ensemble une vision du musée profondément ancrée dans les territoires, fondée sur l'engagement citoyen, la diversité culturelle et l'égalité d'accès à la culture.



feMs

FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES
ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

1, esplanade du J4 - CS 10351
13213 MARSEILLE cedex 02

04 84 35 14 87

contact@fems.asso.fr

www.fems.asso.fr

N° SIRET : 391 703 840 00036 -
Prestataire de formation enregistré
sous le numéro 93.13.15984.13